

PLAN D'ACCÈS

Agence d'ABOS
8 Chemin des Hosses
64360 ABOS



STATIONNEMENT

Mise à disposition d'un parking
pour les stagiaires et les intervenants
à l'avant du bâtiment

ACCESSIBILITÉ

Notre agence est accessible aux personnes en
situation de handicap (PSH)
Contactez-nous pour échanger sur les conditions
d'accessibilité et éventuels aménagements

HORAIRES DE FORMATION

8h30 - 12h00

13h00 - 16h30

NOTRE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Laure CARRICART
Chargée de développement
06 31 23 09 79
l.carricart@giequalite.fr

Amélie LELAIDIER
Assistante Formation
06 22 35 83 81
a.lelaudier@giequalite.fr

NOS CERTIFICATIONS



La certification Qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



R482 – Catégories A et F
R484 – Catégories 1 et 2
Option Télécommande
R485 – Catégorie 2
R486 – Catégories A et B
Option porte-engins
R489 – Catégories 1B, 3 et 5



EN-SF-00Bis-C (Version du 05-01-2026)

LIVRET D'ACCUEIL QSSE

En complément du règlement intérieur



Formateurs • Stagiaires



Agence d'ABOS
8 Chemin des Hosses
64360 Abos



Siège social
46 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu



L'Environnement



Réduire la consommation d'énergie



Maintenir les portes et les fenêtres fermées lorsque la climatisation (ou le chauffage) est en fonctionnement



Respecter les températures intérieures de compromis (sobriété énergétique)

Été : 26°C – Hiver : 19°C



Éteindre les lumières en partant & Ne pas laisser les appareils électriques en veille (ordinateur, écran, ...)

Réduire les déchets



Utiliser les poubelles à disposition & Respecter les règles de tri de déchets (emballages et papiers)



Boire de façon éco-responsable
1 gobelet = 1 jour

La Sécurité



En cas d'incendie



En cas d'alarme, sortir du bâtiment par l'issue la plus proche

Les formateurs ont le rôle de chargé d'évacuation en cas d'incendie



Le point de rassemblement se situe sur le parking



Des extincteurs sont à disposition dans les locaux en cas de besoin

En cas d'accident



Informez l'équipe

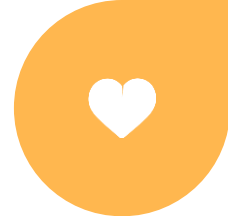
Certains membres de l'équipe sont Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)



Une trousse de premiers secours est disponible dans le bureau administratif

(à disposition des SST)

La Santé



Parties communes



Interdiction de fumer et de vapoter dans les locaux

Une « zone fumeur » est à disposition à l'extérieur



Se laver les mains régulièrement
à l'eau et au savon



Nettoyer la surface de table utilisée
après votre passage

Numéros d'urgence



Urgence vitale ou
Avis médical urgent



Départ de feu
ou Accident



En cas d'infraction
nécessitant une
intervention immédiate



Accessible par SMS
pour contacter les
numéros d'urgence